

CONSEIL MUNICIPAL

31 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars, le Conseil Municipal de la commune de Saulxures sur Moselotte s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de M Hervé VAXELAIRE, Maire.

Présents : M Hervé VAXELAIRE (Maire) / M Éric MEYER / Mme Evelyne TOUSSAINT / M Jean Paul ARNOULD / M Fernand HUCHER / M Erik GRANDEMANGE / Mme Nelly BURDEVET / M Jean-Louis FIORELLI / Mme Myriam PERRIN / M Fabrice TROMBINI / Mme Marie-Ange JEANCLAUDE / Mme Laetitia RODRIGUES / M Sylvain MASSON / Mme Linda MOREIRA / M Georges-Filipe NETO / M Michael HERZOG.

Excuses : Mme Laurie FRICKER / Mme Laura DIDIER / Mme Mylène DESILVESTRE / M Amandio NETO / Mme Nathalie PERRIN / M Jonathan MANGIN / Mme Valérie BERI.

Procurations : Mme Laura DIDIER à Mme Laetitia RODRIGUES / Mme Laurie FRICKER à M Éric MEYER / Mme Mylène DESILVESTRE à M Hervé VAXELAIRE / M Amandio NETO à Mme Evelyne TOUSSAINT / Mme Nathalie PERRIN à Mme Myriam PERRIN / M Jonathan MANGIN à M Georges-Filipe NETO / Mme Valérie BERI à M Fabrice TROMBINI.

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection du secrétaire pris dans le sein du Conseil,

Mme Marie-Ange JEANCLAUDE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions.

M Thierry COMBET LOUIS ayant été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire-adjoint.

Adoption du compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 03 mars 2022

Le Conseil Municipal,

**21 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Adopte** le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 03 mars 2022.

1 – COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2021

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif Commune 2021.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ Arrête le compte administratif **Commune 2021** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
Fonctionnement :		
Dépenses	3 096 642,86	
Recettes	3 453 902,10	
Résultat d'exercice	+ 357 259,24	
Investissement :		
Dépenses	1 421 170,94	804 380,84
Recettes	1 093 201,41	232 232,00
Résultat d'exercice	- 327 969,53	
Résultat de clôture 2020	+ 489 407,27	
Résultat de clôture 2021	+ 161 437,74	

2 – COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2021

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif Eau 2021.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ Arrête le compte administratif **Eau 2021** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
Fonctionnement :		
Dépenses	170 553,01	
Recettes	210 514,54	
Résultat d'exercice	+39 961,53	
Investissement :		
Dépenses	51 948,44	10 950,00
Recettes	78 164,40	
Résultat d'exercice	+ 26 215,96	
Résultat de clôture 2020	+21 437,91	
Résultat de clôture 2021	+47 653,87	

3 – COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2021

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif Assainissement 2021.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Assainissement 2021** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
<i>Fonctionnement :</i>		
Dépenses	222 634,01	
Recettes	254 800,08	
Résultat d'exercice	+ 32 166,07	
<i>Investissement :</i>		
Dépenses	117 753,80	6 960,00
Recettes	141 921,36	
Résultat d'exercice	+ 24 167,56	
Résultat de clôture 2020	- 15 112,75	
Résultat de clôture 2021	+9 054,81	

4 – COMPTE ADMINISTRATIF FORET 2021

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif Forêt 2021.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Forêt 2021** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
<i>Fonctionnement :</i>		
Dépenses	168 498,10	
Recettes	161 878,86	
Résultat d'exercice	- 6 619,24	
Résultat de clôture 2020	+ 109 267,03	
Résultat de clôture 2021	+ 102 647,79	
<i>Investissement</i>		
Dépenses	18 070,74	
Recettes	18 772,82	
Résultat d'exercice	+702,08	
Résultat de clôture 2020	-11 380,93	
Résultat de clôture 2021	-10 678,85	

5 – COMPTE ADMINISTRATIF SALLES FUNERAIRES 2021

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif Salles Funéraires 2021.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif Salles Funéraires 2021 suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
<i>Fonctionnement :</i>		
Dépenses	177,84	
Recettes	0	
Résultat d'exercice	-177,84	
Résultat de clôture 2020	-3 224,54	
Résultat de clôture 2021	-3 402,38	
<i>Investissement :</i>		
Dépenses	2 190,00	
Recettes	177,84	
Résultat d'exercice	- 2 012,16	
Résultat de clôture 2020	+ 14 425,60	
Résultat de clôture 2021	+ 12 413,44	

6 – COMPTE ADMINISTRATIF CENTRE AQUALUDIQUE 2021

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif Centre Aqualudique 2021.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Centre Aqualudique 2021** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
<i>Fonctionnement :</i>		
Dépenses	4 048,72	
Recettes	0,23	
Résultat d'exercice	-4 048,49	
Résultat de clôture 2020	+65 742,40	
Résultat de clôture 2021	+61 693,91	
<i>Investissement :</i>		
Dépenses	54 301,14	218 519,07
Recettes	84 588,81	737 551,89
Résultat d'exercice	+30 287,67	
Résultat de clôture 2020	+238 470,25	
Résultat de clôture 2021	+268 757,92	

7 – COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2021

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif Lotissement 2021

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Arrête** le compte administratif **Lotissement 2021** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
Fonctionnement :		
Dépenses	1 069 389,00	
Recettes	1 090 083,89	
Résultat d'exercice	+ 20 694,88	
Résultat de clôture 2020	+ 263 902,17	
Résultat de clôture 2021	+ 284 597,05	
Investissement :		
Dépenses	1 064 439,01	
Recettes	1 059 489,01	
Résultat d'exercice	- 4 950,00	
Résultat de clôture 2020	- 535 693,84	
Résultat de clôture 2021	- 540 643,84	

8 – COMPTE ADMINISTRATIF REGIE DE CHAUFFAGE 2021

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif Régie de Chauffage 2021.

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie en date du 24 mars 2022

➤ Arrête le compte administratif Régie de Chauffage 2021 suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
Fonctionnement :		
Dépenses	370 864,87	
Recettes	367 410,56	
Résultat d'exercice	-3 454,31	
Report résultat clôture 2020	+61 150,40	
Résultat clôture 2021	+57 696,09	
Investissement :		
Dépenses	138 483,11	16 370,82
Recettes	94 301,21	
Résultat d'exercice	-44 181,90	
Résultat de clôture 2020	+32 742,22	
Résultat de clôture 2021	-11 439,68	

9 – COMPTE ADMINISTRATIF REGIE CULTURE ANIMATIONS 2021

M le Maire se retirant de la salle,

M Éric MEYER est désigné par le Conseil Municipal pour exercer la présidence de l'assemblée.

Il soumet au vote le compte administratif Régie Culture Animations 2021

Après délibération et examen du compte administratif, le Conseil Municipal,

21 voix pour
00 voix contre
00 abstention

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie en date du 22 mars 2022

➤ **Arrête** le compte administratif **Régie Culture Animations 2021** suivant :

	Résultats	Restes à réaliser
<i>Fonctionnement :</i>		
Dépenses	100 061.69	
Recettes	107 259.74	
Résultat d'exercice	+7 198.05	
Report résultat clôture 2020	+ 15 740.26	
Résultat de clôture 2021	+ 22 938.31	
<i>Investissement :</i>		
Dépenses	20 180.80	
Recettes	0	
Résultat d'exercice	- 20 180.80	
Report résultat clôture 2020	+ 3 988.57	
Résultat de clôture 2021	-16 192.23	

10 – COMPTES DE GESTION 2021

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021.

Considérant que les écritures et les résultats des comptes de gestion sont identiques à ceux des comptes administratifs 2021.

Le Conseil Municipal, après délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Déclare que les comptes de gestion** dressés, pour l'exercice 2021, par Monsieur le Trésorier de Cornimont, pour les budgets Commune, Eau, Assainissement, Forêt, Lotissement, Salles Funéraires, Centre Aqualudique, Régie Municipale de Chauffage, Régie Municipale Culture Animations n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

***** .

11 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** les affectations des résultats 2021 suivantes sur le budget primitif
Commune 2022 :

✓ Affectation en section d'investissement de l'excédent de fonctionnement d'un montant de **357 259.24 €**

✓ Report en section d'investissement du résultat de clôture d'investissement excédentaire d'un montant de **161 437.74 €**

12 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 BUDGET EAU

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** les affectations des résultats 2021 suivantes sur le budget primitif
Eau 2022 :

✓ Affectation en section d'investissement de l'excédent de fonctionnement d'un montant de **39 961.53 €**.

✓ Report en section d'investissement du résultat de clôture d'investissement excédentaire d'un montant de **47 653.87 €**.

13 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** les affectations des résultats 2021 suivantes sur le budget primitif
Assainissement 2022 :

✓ Affectation en section d'investissement de l'excédent de fonctionnement d'un montant de **32 166.07 €**.

✓ Report du résultat de clôture d'investissement excédentaire d'un montant de **9 054.81 €**.

14 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 BUDGET FORET

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Décide** les affectations des résultats 2021 suivantes sur le budget primitif **Forêt 2022** :

✓ Report en section de fonctionnement pour reversement au budget communal d'une partie de l'excédent de fonctionnement de clôture pour un montant de **91 968.94 €**.

✓ Affectation en section d'investissement du montant de l'excédent de fonctionnement de clôture restant soit **10 678.85 €**.

✓ Report du résultat de clôture d'investissement déficitaire d'un montant de **10 678.85 €**.

15 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 BUDGET SALLES FUNERAIRES

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Décide** les affectations des résultats 2021 suivantes sur le budget primitif **Salles Funéraires 2022** :

✓ Report du résultat de clôture de fonctionnement déficitaire d'un montant de **3 402.38 €**.

✓ Report du résultat de clôture d'investissement excédentaire d'un montant de **12 413.44 €**.

16 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 BUDGET CENTRE AQUALUDIQUE

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Décide** les affectations des résultats 2021 suivantes sur le budget primitif **Centre Aqualudique 2022** :

✓ Report du résultat de clôture de fonctionnement excédentaire d'un montant de **61 693.91 €**.

✓ Report du résultat de clôture d'investissement excédentaire d'un montant de **268 757.92 €**.

17 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 BUDGET LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** les affectations des résultats 2021 suivantes sur le budget primitif **Lotissement 2022** :

✓ Report du résultat de clôture de fonctionnement excédentaire d'un montant de **284 597.05 €**.

✓ Report du résultat de clôture d'investissement déficitaire d'un montant de **540 643.84 €**.

18 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 BUDGET REGIE DE CHAUFFAGE

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** les affectations des résultats 2021 suivantes sur le budget primitif **Budget Régie de Chauffage 2022** :

✓ Report du résultat de clôture de fonctionnement excédentaire pour un montant de **29 885.59 €**.

✓ Affectation en section d'investissement du montant de l'excédent de fonctionnement de clôture restant soit **27 810.50 €**.

✓ Report du résultat de clôture d'investissement déficitaire d'un montant de **11 439.68 €**.

19 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 BUDGET REGIE CULTURE ANIMATIONS

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** les affectations des résultats 2021 suivantes sur le budget primitif **Budget Culture Animations 2022** :

✓ Report du résultat de clôture de fonctionnement excédentaire pour un montant de **6 746.08 €**.

✓ Affectation en section d'investissement du montant de l'excédent de fonctionnement de clôture restant soit **16 192.23 €**.

✓ Report du résultat de clôture d'investissement déficitaire d'un montant de **16 192.23 €**.

20 – TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES 2022

Le conseil municipal doit fixer les taux des impositions locales directes pour l'année 2022.

Pour mémoire ces taux s'établissent comme suit pour 2021 :

- ✓ Taxe foncière (bâti) : **40.61 %**
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : **28.05 %**
- ✓ Cotisation Foncière des Entreprises : **20.44 %**

Compte tenu de la mise en place par la CCHV de la FPU, les montants des impôts acquittés par les entreprises ne seront plus perçus par la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir pour 2022 les taux 2021 pour les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Après explications et délibération, le Conseil Municipal,

23 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition applicables en 2022, à savoir :**

- ✓ Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **40.61 %**
- ✓ Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **28.05 %**

21 – BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2022

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Adopte le budget primitif COMMUNE 2022** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	3 775 397.00 €
Recettes	3 775 397.00 €

Investissement

Dépenses	2 342 040.84 €
Recettes	2 342 040.84 €

22 – BUDGET PRIMITIF EAU 2022

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Adopte** le budget primitif **EAU 2022** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	200 000.00 €
Recettes	200 000.00 €

Investissement

Dépenses	230 950.00 €
Recettes	230 950.00 €

23 – BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2022

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Adopte** le budget primitif **ASSAINISSEMENT 2022** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	245 800.00 €
Recettes	245 800.00 €

Investissement

Dépenses	219 760.00 €
Recettes	219 760.00 €

24 – BUDGET PRIMITIF FORET 2022

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Adopte** le budget primitif **FORET 2022** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	185 018.94 €
Recettes	185 018.94 €

Investissement

Dépenses	35 678.85 €
Recettes	35 678.85 €

25 – BUDGET PRIMITIF SALLES FUNERAIRES 2022

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Adopte** le budget primitif **SALLES FUNERAIRES 2022** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 5 602.38 €
Recettes 5 602.38 €

Investissement

Dépenses 23 613.44 €
Recettes 23 613.44 €

26 – BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2022

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Adopte** le budget primitif **LOTISSEMENT 2022** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 1 799 791.05 €
Recettes 1 799 791.05 €

Investissement

Dépenses 2 351 789.84 €
Recettes 2 351 789.84 €

27 – BUDGET PRIMITIF CENTRE AQUALUDIQUE 2022

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Adopte** le budget primitif **CENTRE AQUALUDIQUE 2022** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 61 693.91 €
Recettes 61 693.91 €

Investissement

Dépenses 4 009 519.07 €
Recettes 4 009 519.07 €

28 – BUDGET PRIMITIF REGIE DE CHAUFFAGE 2022

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

*Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie en date du 24 mars
2022*

➤ **Adopte** le budget primitif **REGIE DE CHAUFFAGE 2022** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 445 450.00 €
Recettes 445 450.00 €

Investissement

Dépenses 1 324 911.00 €
Recettes 1 324 911.00 €

29 – BUDGET PRIMITIF REGIE CULTURE ANIMATIONS 2022

Le Conseil Municipal, après présentation, explications et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie en date du 22 mars 2022

➤ **Adopte** le budget primitif **REGIE CULTURE ANIMATIONS 2022** comme suit :

Fonctionnement

Dépenses 122 550.00 €
Recettes 122 550.00 €

Investissement

Dépenses 16 192.23 €
Recettes 16 192.23 €

30 – SUBVENTION CCAS 2022

Comme chaque année, il est proposé au Conseil de verser une subvention de fonctionnement au CCAS.

Son montant s'élève pour l'année 2022 à **9 500 €**.

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

**23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention**

➤ **Attribue** au Centre Communal d'Action Sociale une subvention de **9 500 €** pour l'année 2022.

31 – BAIL DE LOCATION COMMERCE AVENUE JULES FERRY

Il est proposé au Conseil Municipal de conclure un bail pour la location du local commercial, en cours de rénovation, situé au 183 avenue Jules Ferry avec l'EURL « DRESS'IN » représentée par Mme Nathalie HINIGER.

Ce bail entrerait en vigueur le 1^{er} mai pour une durée de 9 ans moyennant un loyer mensuel de 500 € hors charges.

Le locataire bénéficierait d'une exonération de loyer pendant 3 mois compte tenu du report de livraison des locaux par rapport à la date initialement prévue.

Après délibération, le Conseil Municipal,

23 voix pour
00 voix contre
00 abstention

Vu le bail de location remis à chaque conseiller

- **Décide** la conclusion d'un bail de location du local commercial situé au 183 avenue Jules Ferry avec l'EURL « DRESS'IN » à compter du 1^{er} mai 2022 pour un loyer mensuel de 500 € hors charges.
- **Autorise M le Maire** à signer le bail annexé à la présente délibération.
- **Dit que** l'EURL « DRESS'IN » bénéficiera d'une exonération de loyer pendant 3 mois, soit jusqu'au 31 juillet 2022 inclus.

32 – AVENANTS MARCHES D'AMENAGEMENT D'UN COMMERCE

Deux avenants sont proposés sur le chantier du commerce avenue Jules Ferry :

- **Avenant n° 1 au lot n°4 Plâtrerie** pour un montant de **1 080.00 € HT** portant le marché conclu avec l'entreprise GROSDÉMANGE de **5 875.50 € HT** à **6 955.50 € HT**. (*Travaux supplémentaires de cloisons*).
- **Avenant n° 1 au lot n°6 Plomberie Sanitaires** pour un montant de **1 555.90 € HT** portant le marché conclu avec l'entreprise **JEAN GERARD** de **4 325.00 € HT** à **5 880.90 € HT**. (*Pose d'un réseau de chauffage hydraulique en attente*).

Après délibération, le Conseil Municipal,

23 voix pour
00 voix contre
00 abstention

- **Décide** la conclusion des avenants susvisés et autorise M. le Maire à les signer.

33 – PARTICIPATION AU SMIC

Le montant de la participation communale 2022 au Syndicat Mixte pour l'informatisation communale est de **1 350 €**.

C'est une participation budgétaire devant faire l'objet d'une délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal,

23 voix pour
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** la prise en charge budgétaire de la participation au SMIC pour l'année 2022 d'un montant de **1 350 €**.

34 – BAUX DE LOCATION DE GARAGES BATIMENT VICTOR HUGO

Il est proposé au Conseil Municipal d'apporter les modifications suivantes aux baux de location des garages du bâtiment Victor Hugo :

➤ **Résiliation des baux de location** au 31 mars 2022 consentis à M Anto PRANJIC pour le garage n° 01 et M Marco RAJIC pour le garage n° 07.

➤ **Conclusion de nouveaux baux de location** à partir du 01^{er} avril 2022 avec M Marco RAJIC pour le garage n° 01 (loyer mensuel de 50 €) et avec M Anto PRANJIC pour le garage n° 02 (loyer mensuel de 90 €).

Le Conseil Municipal, après explication et délibération,

23 voix pour,
00 voix contre
00 abstention

➤ **Décide** la résiliation au 31 mars 2022 des baux de location des garages n° 01 et 07 du bâtiment Victor Hugo.

➤ **Décide la conclusion** au 1^{er} avril 2022 de nouveaux baux de location des garages 01 et 02 aux conditions susvisées et autorise M le Maire à les signer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.

